

**Conseil d'administration du syndicat mixte Haute-Garonne
Environnement
Lundi 11 octobre 2021**



Procès-verbal sommaire

Etaient présents : voir liste en annexe

M. Pascal Boureau, Président du Syndicat Haute-Garonne Environnement (HGE), ouvre la séance reportée à ce jour faute de quorum le lundi 4 octobre 2021. Il remercie les participants de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Présentation du conseil d'administration et du Bureau
- Election du Bureau

Présentation du conseil d'administration

M. Pascal Boureau indique qu'à la suite des élections départementales des 20 et 27 juin 2021, le Conseil départemental de la Haute-Garonne en date du 1^{er} juillet 2021 a procédé à la désignation de ses membres au sein de commissions et organismes extérieurs. Pour Haute-Garonne Environnement, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a désigné les membres suivants :

M. Pascal Boureau
Mme Martine Croquette
Mme Laurence Degers
M. Victor Denouvion
M. Jean-Michel Fabre
Mme Sandrine Flouresses
M. Alain Gabrieli
M. Vincent Gibert
Mme Inès Goffre-Pedrosa
M. Didier Laffont
M. Christophe Lubac
Mme Lauriane Masella
Mme Anaïs Saint-Aubain
Mme Florence Siorat
M. Aurélien Taravella

Le conseil d'administration prend acte de cette désignation à l'unanimité.

Election du Bureau

M. Pascal Boureau indique que comme le précise l'article 12 des statuts de Haute-Garonne Environnement, le renouvellement des conseils municipaux ou du Conseil départemental entraîne le renouvellement du Bureau dans son intégralité.

De plus, l'article 23 des statuts précise que le conseil d'administration élit parmi ses membres, les représentants au Bureau, à savoir : le Président du Syndicat mixte, trois vice-présidents, deux issus du collège des conseillers départementaux et un du collège des collectivités territoriales et un secrétaire.

Les candidats qui se sont présentés à l'élection du Bureau sont les suivants :

Président : M. Pascal Boureau, Conseiller départemental du canton de Blagnac

1^{er} vice-président au titre du Conseil départemental : M. Vincent Gibert, Conseiller départemental du canton Toulouse VIII

2^{ème} vice-présidente au titre du Conseil départemental : Mme Laurence Degers, Conseillère départementale du canton Toulouse VII

3^{ème} vice-président au titre des communes :

M. Pierre Artigue, Conseiller municipal de la commune de Saint-Génies-Bellevue ;

Mme Nadaud-Bassuel, Conseillère municipale de la commune de Villeneuve-Tolosane ;

M. Bertrand Miro, Conseiller municipal de la commune de Montmaurin ;

Mme Nathalie Rumeau, Conseillère municipale de la commune de Paulhac.

Secrétaire : Mme Laure Nadaud-Bassuel, Conseillère municipale de la commune de Villeneuve-Tolosane

M. Pascal Boureau demande aux candidats de se présenter.

Le vote s'est déroulé ainsi :

Nombre de votants : 16, votes exprimés : 22

L'élection du Président s'est effectuée à main levée.

M. Pascal Boureau : 22 voix

L'élection du 1^{er} vice président s'est effectuée à bulletin secret.

M. Vincent Gibert : 17 voix

Nuls : 5 voix

L'élection du 2^{ème} vice-président s'est effectuée à bulletin secret.

Mme Laurence Degers : 19 voix

Nuls : 3 voix

L'élection du 3^{ème} vice-président s'est effectuée à bulletin secret

M. Pierre Artigue : 2 voix

M. Bertrand Miro : 2 voix

Mme Laure Nadaud-Bassuel : 7 voix

Mme Nathalie Rumeau : 11 voix

L'élection du secrétaire s'est effectuée à bulletin secret

Mme Laure Nadaud-Bassuel : 7 voix

Nuls : 15 voix

Ainsi, ont été élus au Bureau :

- Président :

M. Pascal Boureau, Conseiller départemental du canton de Blagnac ;

- 1^{er} vice-président au titre du Conseil départemental :

M. Vincent Gibert, Conseiller départemental du canton Toulouse VIII ;

- 2^{ème} vice-présidente au titre du Conseil départemental :

Mme Laurence Degers, Conseillère départementale du canton Toulouse VII ;

- 3^{ème} vice-président au titre des communes :

Mme Nathalie Rumeau, Conseillère municipale de la commune de Paulhac ;

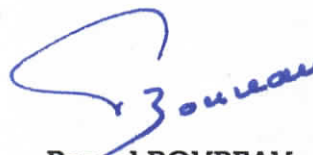
- Secrétaire :

Mme Laure Nadaud-Bassuel, Conseillère municipale de la commune de Villeneuve-Tolosane

M. Pascal Boureau souhaite que les instances de HGE se réunissent de manière plus régulière maintenant qu'une organisation plus simple semble possible et qu'un travail collégial aboutisse à des propositions concrètes pour les membres du Syndicat.

M. Pascal Boureau remercie les participants de leur présence et clôt le conseil d'administration de Haute-Garonne Environnement.

Vu et transmis,



Pascal BOUREAU

Président

Haute-Garonne Environnement